



Commission Régionale Futsal

SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°49

Réunion du lundi 06 mai 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FUTSAL

Informations dernière journée : semaine du 13 au 19 mai 2024 :

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur gymnase. En cas d'indisponibilité du gymnase il conviendra pour les équipes évoluant en :

- Régional 1
 - ▶ De proposer un gymnase de repli

- Régional 2 et 3 :
 - ▶ De proposer un gymnase de repli
 - ou
 - ▶ De proposer une autre date dans la même semaine

Régional 3

Poule A

25946859 VUE D'ENSEMBLE 1 / FUTSAL IGNY du 18/05/2024

Accord des 2 clubs pour avancer le match au samedi 11/05/2024.

S'agissant de la dernière journée, la Commission informe les clubs que cette rencontre doit se dérouler dans la semaine du 13 au 19 mai 2024.

Elle invite le club de VUE D'ENSEMBLE à proposer un gymnase de repli ou proposer un autre jour de la semaine dans les meilleurs délais.

Poule C**26051876 LA COURNEUVE AS 1 / C'NOUES 1 du 18/05/2024**

La Commission prend connaissance du courriel de LA COURNEUVE AS.

Ce match se déroulera le mercredi 15/05/2024 à 20h00 au gymnase Béatrice Heiss de LA COURNEUVE.
Accord de la Commission (match dans la même semaine et délai de prévenance suffisant).

Poule D**25946696 VAUREAL AFS 1 / MONTMAGNY FOOT SALLE 1 du 02/05/2024**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de MONTMAGNY FOOT SALLE (courriel reçu hors délai) – 1er forfait se situant dans le 3 dernières journées.

25946704 AVICENNE ASC 1 / FUTSAL PAULISTA 2 du 18/05/2024

Lecture des courriels d'AVICENNE ASC et de la Mairie de PONTOISE indiquant l'indisponibilité du gymnase le 18/05/2024.

Ce match est avancé au lundi 13/05/2024 à 20h15 au gymnase P. Hémet de PONTOISE.

FUTSAL SENIORS - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

Régional 3 – poule D - 25946695 TRAPPES YVELINES FUTSAL 1 / AVICENNE ASC 1 du 04/05/2024

CHALLENGE NATIONAL FUTSAL FEMININ**1/2 Finales Nationales : samedi 04 mai 2024**

NANTES MMF 1 / JOLIOT GROOM'S FUTSAL 16-2

La Commission félicite le club de JOLIOT GROOM'S FUTSAL pour son brillant parcours dans cette épreuve.

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL FEMININ**Régional 1****26035266 DIAMANT FUTSAL 1 / GARGES FCM 1 du 09/06/2024**

La Commission prend note du courriel de DIAMANT FUTSAL et avance ce match au mercredi 05/06/2024 à 21h00 au gymnase du Lac à EVRY COURCOURONNES (date dans la même semaine de compétition et délai de prévenance suffisant).

La Commission précise que ce match se déroulera en temps arrêté (2x20mn).

26035254 TORCY EU FUTSAL 1 / SPORTING CP 1 du 04/05/2024

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission donne match perdu par pénalité à TORCY EU FUTSAL (-1pt ; 0 but) – SPORTING CP (3pts ; 0 but) ; TORCY FUTSAL étant à l'origine du non-déroulement du match.

26035265 VIKING CLUB PARIS 1 / SPORTING CP 1 du 09/06/2024

La Commission,

Pris connaissance de la demande de VIKING CLUB PARIS pour reporter le match au mercredi 12/06/2024,

Considérant qu'il s'agit de la dernière journée de championnat,

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF :

10.3 – Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat (les deux dernières journées pour le Championnat Régional Seniors et la D1 du Championnat Départemental Seniors), le même jour (dans la même semaine pour le Championnat Futsal de R2 et R3), à l'heure officielle.

La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations.

Considérant qu'à ce jour cette rencontre présente un enjeu pour la relégation,

Par ces motifs,

Ne peut pas répondre favorablement à cette demande de report et précise que le match devra se dérouler obligatoirement dans la semaine du 03 au 09 juin 2024.

Elle invite le club de VIKING CLUB PARIS à lui indiquer soit le nom du gymnase de repli soit la nouvelle proposée dans la semaine citée ci-dessus.

FUTSAL FEMININ - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier RAPPEL :

Régional 2 – poule B – 27218907 PARIS XIV FUTSAL 1 / VILLEJUIF FUTSAL 1 du 28/04/2024

1er RAPPEL :

Régional 2 – poule C – 27219006 MARCOUVILLE CITY CP 1 / BONDY CECIFOOT 2 du 05/05/2024

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL

Niveau 3

Poule C

27991585 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / LES PETITS PAINS 1 du 04/05/2024

Lecture de la FMI – forfait non avisé des PETITS PAINS (2^{ème} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

Poule E

27991415 DRANCY FUTSAL 1 / MONTMORENCY FUTSAL 1 du 04/05/2024 reporté au 11/05/2024

La Commission,

Pris connaissance :

. du courriel de MONTMORENCY FUTSAL indiquant ne pas pouvoir jouer le match le samedi 11/05/2024 (participation à un tournoi à l'étranger).

. de la demande de report de MONTMORENCY FUTSAL au samedi 18/05/202 – refusé par DRANCY FUTSAL,

. de la proposition de MONTMORENCY FUTSAL pour jouer le match entre le 13 et 16 mai,

Considérant que la dernière journée de cette phase 2 est prévue le samedi 25/05/2024,

Par ces motifs,

Autorise un report entre le 13 et 16 mai sous réserve de l'accord de DRANCY FUTSAL à transmettre au plus tard le vendredi 10/05/2024 – à défaut le match sera maintenu.

U18 FUTSAL - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

Niveau 2 – poule C – 27991588 VEMARS ST WITZ FC 1 / SPORTIFS DE GARGES 1 du 04/05/2024